

Städtekonferenz Mobilität  
Conférence des villes pour la mobilité  
Conferenza delle città per la mobilità



# Rapport annuel 2017



## Rapport annuel 2017

### Organisation

Le 12 novembre 2010, des villes suisses de toutes les parties du pays ont fondé la Conférence des villes pour la mobilité (CVM). Ensemble, elles visent un trafic urbain adapté et viable à l'avenir dans le sens de la «Charte pour une mobilité urbaine durable». La CVM est une section de l'Union des villes suisses, qui est responsable de sa direction.

### Événements

#### La marge de manœuvre des villes en matière de politique tarifaire

Taxes de parage, prix des tickets ou des cartes de stationnement pour habitants: les éléments importants d'une politique des transports en ville sont en même temps des thèmes politiques brûlants. C'est pourquoi la marge de manœuvre des villes dans la politique tarifaire a fait l'objet d'un colloque de la CVM le 17 août 2017.

#### Utilisation de véhicules automatisés au quotidien

Les premiers résultats de l'étude du BaslerFonds «Utilisation de véhicules automatisés au quotidien» ont été publiés à l'automne 2017. Le 7 novembre, la CVM a co-organisé une manifestation où les résultats ont été présentés et où les participants ont discuté des besoins de recherche pour la suite.

#### Séminaires spécialisés sur l'habitat avec moins de véhicules

En coopération avec la «Plateforme habitat à mobilité durable», la CVM a proposé de 14 novembre 2017 à Berne et le 5 décembre 2017 à Genève des séminaires spécialisés sur l'habitat sans ou avec moins de véhicules.

### Priorités

#### Sondage

Des informations solides sur l'attitude et les besoins des habitants des villes par rapport à la mobilité présente et future constituent des bases importantes pour les décisions politiques. Aussi bien la Confédération que les cantons et certaines villes mènent régulièrement des enquêtes auprès de la population sur la mobilité. Mais elles visent le plus souvent d'abord à collecter des chiffres clé sur les comportements de mobilité. C'est pourquoi la Conférence des villes sur la mobilité

a lancé en 2017 sa propre enquête. Avec un sondage représentatif de la population, elle doit fournir dans les villes intéressées des données sur les attitudes, les besoins et les attentes des gens par rapport à la mobilité. L'enquête vise également à identifier les demandes et l'acceptance de la population urbaine face aux développements politiques et sociétaux dans le domaine de la mobilité.

#### Politique du vélo

De nombreuses villes voient le volume du trafic augmenter. Selon les prévisions, cette tendance ne s'arrêtera pas. C'est pourquoi les responsables de l'espace urbain travaillent à donner un rôle plus important aux modes de transport peu gourmands en espace et bien adaptés comme les transports en commun, la marche à pied et le vélo. En 2017, la CVM a soutenu le contre-projet à l'Initiative vélo, qui doit ancrer le trafic cycliste dans la Constitution fédérale.

#### Zones 30

La CVM est en contact régulier avec l'Office fédéral des routes au sujet des limitations de vitesse sur le réseau urbain. En 2017, il a surtout été question du fait que la zone 30 ne devrait pas être exclue comme option pour les axes principaux qui traversent les centres des villes et des quartiers. La CVM s'engage également pour que la zone 30 ne soit pas combattue comme un frein aux capacités à proximité des bretelles d'autoroute.

#### Égalité pour les personnes handicapées

Dans l'optique d'un échange permanent d'expériences pour la mise en œuvre de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) au niveau cantonal et communal, la CVM a dressé, en collaboration avec l'Union des villes, une liste des responsables de cette mise en œuvre dans les administrations communales. Sur la base de cette liste, les membres de la CVM ont accès à des rencontres d'échange et à une plateforme numérique de connaissances.

### Publications

#### Papier de position espace de stationnement

La politique des espaces de stationnement est un thème clé pour l'essor du trafic individuel motorisé. Les membres de la CVM poursuivent l'objectif de contrôler l'étendue et la gestion de l'espace de stationnement afin d'influencer le volume du trafic dans le sens d'une circulation urbaine acceptable. Le position-

nement et la disposition des places de parc contribuent à l'aménagement de l'espace urbain. La CVM a élaboré et publié des principes à ce sujet.

#### **Aperçu des développements en cours dans la politique des transports**

Nombreux sont les décisions et les développements en politique des transports au niveau fédéral qui touchent directement les villes et les communes d'agglomération. Dans beaucoup de villes, le débat politique tourne également autour des mêmes sujets et exprime les mêmes tendances. C'est pourquoi la CVM élabore trois fois par année un aperçu des développements en cours dans la politique des transports, sur la base du monitoring des médias et de la politique de l'Union des villes. La publication est exclusivement à disposition des membres de la CVM.

#### **Perspective 2018**

##### **Manifestations sur les vélos en libre-service, le trafic de loisirs et d'achats, la mise en œuvre de la LHand et le stationnement**

Durant le premier semestre, la CVM organise un échange pour les villes concernées et intéressées aux questions sur les systèmes de vélos en libre-service en flotte libre. Différents prestataires essayent de s'implanter en Suisse et posent ainsi aux villes de nombreux défis. Selon les données du microrecensement, le trafic de loisirs constitue la principale raison de rouler et représente 50% du temps passé chaque jour à se déplacer. En plus, ces déplacements se font en TIM dans une mesure plus que proportionnelle. Un colloque de la CVM montrera des approches pour influencer la longueur des trajets et présentera des instruments efficaces. En collaboration avec des partenaires, se tiendront encore un échange sur la mise en œuvre de la LHand et un autre séminaire spécialisé sur les questions de parcage dans un environnement d'immeubles d'habitation.

##### **Sondage de la population sur la politique des transports**

Le sondage lancé en 2017 sera mené en 2018. Les résultats doivent être comparables et seront publiés par la CVM sous une forme agrégée.

#### **Politique du vélo**

En 2015 déjà, la CVM s'est exprimée positivement sur l'Initiative vélo et en 2016 également pour le contre-projet. En 2018, le projet devrait arriver en votation, et la CVM s'engagera. En outre, elle cherchera, dans ses discussions avec les autorités et les associations, d'autres améliorations pour le trafic cycliste, par exemple l'introduction définitive des routes cyclistes ou l'autorisation simplifiée pour les vélos-cargo électriques.

#### **Espace de stationnement**

En 2018, la CVM continuera de suivre les développements autour des questions de parcage. Elle participera à la consultation sur les modifications de l'ordonnance sur la signalisation, qui doivent créer les bases nécessaires pour des places de parc payantes pour les motos. La collaboration avec PAWO sera poursuivie. La CVM s'occupe également de questions autour de la gestion de la mobilité dans la planification des zones et des habitations.

#### **Zones 30**

En collaboration avec l'Union des villes, la CVM s'engage en 2018 pour que la zone 30 puisse aussi être décrétée à l'avenir comme mesure de protection contre le bruit.

#### **Projets d'agglomération, financement des transports**

Avec l'Union des villes, la CVM s'est engagée l'année dernière pour la poursuite des Projets d'agglomération Transports et urbanisation. En 2018, la CVM participera aux consultations sur les programmes d'aménagement pour la route et le rail, ainsi qu'à l'audition sur les Projets d'agglomération de troisième génération.

## Organes

### Présidente

**Ursula Wyss** conseillère municipale, Berne

### Vice-présidente

**Christine Gaillard** conseillère communale, Neuchâtel

### Comité

**Patrizia Adam** conseillère municipale, St-Gall (jusqu'au 17 août 2017)  
**Adrian Borgula** conseiller municipal, Lucerne  
**Stefano Kunz** conseiller municipal, Schlieren (dès le 17 août 2017)  
**Pierre-Olivier Nobs** conseiller communal, Fribourg (dès le 17 août 2017)  
**Filippo Leutenegger** conseiller municipal, Zurich  
**Rémy Pagani** conseiller administratif, Genève  
**Hans-Peter Wessels** conseiller d'Etat, Bâle-Ville  
**Renate Amstutz** directrice de l'Union des villes suisses (assesseure)

### Direction

**Roman Widmer** responsable mobilité de l'Union des villes suisses

### Secrétariat

**Susanne Gasser** responsable finances et ressources humaines de l'Union des villes suisses  
**Maja Münstermann** administration de l'Union des villes suisses

## Commentaires sur les comptes 2017 et sur le budget 2018

- **Cotisations des membres:** avec l'entrée de la ville de Carouge, ce poste augmente de 3000.00.
- **Manifestations:** La dépense a été légèrement inférieure au montant budgété. La collaboration éprouvée avec la Plateforme habitat à mobilité durable (PAWO) a été étendue à la Suisse romande. Afin de pouvoir encore offrir en 2018 des manifestations dans le cadre habituel, le cadre budgétaire doit être maintenu.
- **Site internet:** Le dépassement du budget est dû aux droits de licence qui tombent tous les deux ans. Au vu de la hauteur du montant, une répartition n'était pas nécessaire.
- **Traductions:** Les frais de traduction sont soumis à des fluctuations, notamment en rapport avec le volume des documents du Comité. En 2017, ils ont été inférieurs aux prévisions, car le Comité a travaillé avec moins de documents qu'en 2016.
- **Communiqués de presse:** En 2017, il était publié un communiqué de presse (élections au Comité). Le budget 2018 prévoit la marge de manœuvre éprouvée.
- **Etudes:** Comme le Comité l'avait décidé, la CVM a concrétisé en 2017 un projet qui doit approfondir les enquêtes auprès de la population que mènent différentes villes dans le domaine de la politique des transports et les rendre accessibles à d'autres villes. Les coûts externes tomberont en 2018, et ainsi, la provision constituée sera réduite dans la mesure prévue.
- **Fiches d'informations:** Les travaux sur le papier de position stationnement se sont terminés sans coûts externes. Vu qu'en plus, on a renoncé à publier la fiche d'information sur les vélos en libre-service, les seuls coûts dans cette rubrique sont ceux de la réimpression de la Charte en français.
- **Rapport annuel:** En 2017 aussi, le rapport annuel n'est paru que sous forme de documents pdf consultable en ligne. Ce qui maintient les coûts bas.
- **Secrétariat:** Pour l'année 2017, l'Union des villes a facturé un montant inchangé pour le Secrétariat.

## Comptes de résultat au 31.12.2016 et 31.12.2017, budget 2017 et 2018

	Comptes 2017 CHF	Comptes 2016 CHF	Budget 2017 CHF	Budget 2018 CHF
<b>RECETTES</b>				
Cotisations	84 000.00	84 000.00	84 000.00	87 000.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>84 000.00</b>	<b>84 000.00</b>	<b>84 000.00</b>	<b>87 000.00</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Manifestations	11 647.30	8 987.00	13 000.00	13 000.00
Site internet	736.55	-714.55	500.00	500.00
Divers travaux extérieurs	0.00	0.00	300.00	300.00
Frais de traduction	7 414.00	9 841.00	9 000.00	9 000.00
Communiqués de presse	583.20	1 166.40	1 500.00	1 500.00
Factsheets	414.70	0.00	2 000.00	2 000.00
Études	10 000.00	35 000.00	10 000.00	15 000.00
Rapport annuel	680.40	583.20	800.00	800.00
Secrétariat	34 925.00	34 925.00	34 925.00	34 925.00
Imprimés	0.00	0.00	250.00	250.00
Organe de révision	864.00	864.00	900.00	900.00
Frais bancaires	60.00	0.00	0.00	60.00
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>67 325.15</b>	<b>90 652.05</b>	<b>73 175.00</b>	<b>78 235.00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>84 000.00</b>	<b>84 000.00</b>	<b>84 000.00</b>	<b>87 000.00</b>
<b>PERTE (-) / GAINS (+)</b>	<b>16 674.85</b>	<b>-6 652.05</b>	<b>10 825.00</b>	<b>8 765.00</b>

## Compte de fortune au 31.12.2017

	Comptes 2017 CHF	Comptes 2016 CHF
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>Liquidités</b>		
Compte de chèques	168 194.90	177 612.05
	<b>168 194.90</b>	<b>177 612.05</b>
<b>Créances de livraisons et prestations</b>	<b>0.00</b>	<b>1 260.00</b>
<b>Autres actifs circulants</b>		
UVS Berne KK	1 420.50	1 420.50
	<b>1 420.50</b>	<b>1 420.50</b>
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>169 615.40</b>	<b>180 292.55</b>
<b>BILAN</b>	<b>169 615.40</b>	<b>180 292.55</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>FONDS ÉTRANGERS</b>		
<b>Engagements à court terme</b>		
pour fournitures et prestations	7 414.00	44 766.00
<b>Passifs transitoires</b>	<b>900.00</b>	<b>900.00</b>
<b>Réserves pour études</b>	<b>45 000.00</b>	<b>35 000.00</b>
<b>TOTAL FONDS ÉTRANGERS</b>	<b>53 314.00</b>	<b>80 666.00</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fortune 01.01.	99 626.55	106 278.60
Bénéfice annuel	16 674.85	-6 652.05
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>116 301.40</b>	<b>99 626.55</b>
<b>BILAN</b>	<b>169 615.40</b>	<b>180 292.55</b>

## Rapport de l'organe de révision

**BLASER  
TREUHAND  
BERN**

Städtekonferenz Mobilität  
Sektion des  
Schweizerischen Städteverbandes  
Monbijoustrasse 8  
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG  
SCHWARZENBURGSTR. 265  
CH-3098 KÖNIZ/BERN

Telefon 031 372 11 11  
Telefax 031 371 45 18  
pta@treuhandbern.ch  
www.treuhandbern.ch

Köniz, 23. Februar 2018

### Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Städtekonferenz Mobilität, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Städtekonferenz Mobilität, für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlansagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

**Blaser Treuhand AG**



Urs Blaser  
dipl. Experte in  
Rechnungslegung  
und Controlling  
Leitender Revisor  
Revisionsexperte



Dr. Michael Blaser  
dipl. Math. ETH  
dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilage Jahresrechnung 2017

URS BLASER  
dipl. Experte  
in Rechnungslegung  
und Controlling

CHRISTIAN FLURY  
dipl. Wirtschaftsprüfer

JURD ZÄHLER  
dipl. Experte  
in Rechnungslegung  
und Controlling

Mitglied des Schweizerischen  
Treuhanderverbandes  
TREUHAND | SUISSE

## Les villes membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Aarau	Montreux
Bâle	Neuchâtel
Berne	Nyon
Bienne	Onex
Carouge	Schaffhouse
Chiasso	Schlieren
Fribourg	St-Gall
Genève	Winterthour
Köniz	Zurich
Lausanne	
Lucerne	(1 <sup>er</sup> janvier 2018)

### Autres villes qui ont ratifié la « Charte pour une mobilité urbaine durable », mais qui ne sont pas membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Baar	Monthey
Berthoud	Morat
Bulle	Morges
Coire	Moutier
Delémont	Münsingen
Emmen	Muttenz
Gland	Olten
Gossau	Payerne
Herisau	Rapperswil-Jona
Ittigen	Renens
Kloten	Riehen
Kreuzlingen	Thoune
La Chaux-de-Fonds	Val-de-Travers
La Tour-de-Peilz	Vevey
Lancy	Wettingen
Langenthal	Wohlen
Le Locle	Yverdon-les-Bains

#### Editeur

Conférence des villes pour la mobilité  
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
Téléphone +41 31 356 32 32, [info@skm-cvm.ch](mailto:info@skm-cvm.ch), [www.skm-cvm.ch](http://www.skm-cvm.ch)

#### Photo

«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Berne (sur mandat de l'UVS)

#### Layout

Atelier KE, Meiringen